

LES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES AU LENDEMAIN DU TRAITÉ DE PARIS (1763) LE TRAVAIL EN TEMPS DE PAIX

par Monique PELLETIER

La publication du fac-similé de la carte de la Martinique de Moreau du Temple (1770), effectuée en 1998 par le Comité des travaux historiques et scientifiques, est accompagnée d'études rédigées par Danièle Bégot, Catherine Bousquet-Bressolier et moi-même¹, les deux derniers auteurs s'étant principalement intéressés aux problèmes cartographiques rencontrés par les ingénieurs géographes à l'œuvre en Martinique, à leurs relations avec les représentants du roi, à leurs méthodes de travail et à leurs modes d'expression. Danièle Bégot, quant à elle, a montré l'intérêt de la carte pour l'historien, qu'il s'agisse des fortifications de l'île ou de ses ressources économiques : prédominance du sucre et progression du café.

L'œuvre cartographique signée par Moreau du Temple prend place parmi les chefs-d'œuvre militaires du XVIII^e siècle : elle témoigne des facilités d'adaptation des ingénieurs géographes, qui se sont déjà manifestées pendant la guerre de Sept ans et qui vont se poursuivre dans des travaux aussi divers que la *Carte des chasses du Roi* levée aux environs de Paris ou la carte des côtes de Bretagne. La cartographie des colonies et celle des côtes figurent parmi les priorités auxquelles doivent se consacrer les ingénieurs géographes au lendemain du traité de Paris comme je l'ai déjà montré dans un article publié dans le *Bulletin du Comité français de cartographie*². Il faut replacer la définition de ce programme à effectuer en temps de paix dans le cadre du vaste mouvement de réforme initié par le duc de Choiseul qui a reçu le département de la Guerre à la mort de Belle-Isle au début de 1761. Dans ses *Mémoires*, Choiseul rappelle les objectifs principaux de cette réforme : donner aux troupes royales l'instruction qui leur faisait défaut pour instaurer " la discipline et le travail obligé³ ". Les priorités définies par le chef des ingénieurs géographes, Jean-Baptiste Berthier, concernent aussi le fonctionnement du dépôt des cartes et plans. Ce dépôt est alors très important : les cartes doivent être à la disposition du roi et du ministre de la Guerre pour lesquels elles constituent un substitut du terrain. Or Berthier est conscient des lacunes du dépôt. Les cartes ne sont-elles pas considérées comme des biens personnels, alors que ceux à qui elles sont destinées n'en devraient être que des utilisateurs temporaires ? Ainsi le comte de Nozières, gouverneur de la Martinique, entend-il emmener " les plans qui lui ont été laissés et ceux qu'il a fait

faire pendant son gouvernement ", et son successeur, le comte d'Agout, demande-t-il en mars 1776 que Moreau du Temple lui fasse les copies nécessaires⁴. Berthier n'entend pas forcer les familles à rendre les cartes qui figurent dans leurs archives, mais il propose que des ingénieurs en effectuent des copies pour combler les lacunes du dépôt. Copies et réductions — qui s'imposent pour des cartes levées à cette époque au 1:14 400 — font partie de la formation des ingénieurs géographes : elles leur apprennent à bien dessiner et à se familiariser avec le langage de la topographie.

La carte de la Martinique a été élaborée en réalité par trois ingénieurs géographes : Claude Loupia Fontenailles, Louis Gense et René Moreau du Temple. Du 1^{er} septembre au 10 octobre 1763, huit ingénieurs géographes se sont embarqués à Rochefort avec la mission de dresser les cartes des Antilles françaises. Arrivés le 6 novembre en Martinique, trois d'entre eux, " brevetés en récompense des services qu'ils avoient rendus dans leur partie⁵ ", restent sur l'île. Trois autres ingénieurs vont en Guadeloupe et deux à Sainte-Lucie. Par ailleurs, seize autres ingénieurs sont destinés à Saint-Domingue⁶, la plus grande des colonies conservées en 1763 par la France qui pourtant occupe à peine un tiers de l'île. Loupia et Gense achèvent rapidement leur travail en Martinique puisque, dès 1767, ils vont être associés à un autre chantier, celui de la *Carte des chasses* levée en Île-de-France pour Louis XV par les ingénieurs géographes dirigés par Jean-Baptiste Berthier lui-même⁷, au cours de trois campagnes, en 1764, 1767-1768 et 1769-1773. Moreau du Temple, quant à lui, reste aux Antilles. Les trois ingénieurs destinés à la Martinique ont un point commun, ils viennent de participer à la campagne d'Allemagne. Les levés sur le Rhin ont fait l'objet, en 1761, d'une instruction que C. Bousquet-Bressolier considère comme " un *vade-mecum* de l'ingénieur en campagne⁸ " fixant l'ordre des opérations : établissement du réseau hydrographique — dont l'importance est capitale pour la carte de la Martinique —, observation des particularités naturelles — particulièrement frappantes sur l'île —, figuration des paysages caractérisés par la nature de la végétation, le type des terres labourables et l'intervention de l'homme (haies, fossés de drainage...). Les lieux habités seront définis selon leur " nature, force et étendue ", la figuration du relief traduira la manière dont les montagnes

¹ D. Bégot, M. Pelletier et C. Bousquet-Bressolier, *La Martinique de Moreau du Temple, 1770*, Paris, CTHS, 1998.

² M. Pelletier, " Un programme pour les ingénieurs militaires ", *Bulletin du Comité français de cartographie*, n° 132, 1992, p. 27-29.

³ E.-F. Choiseul, *Mémoires*, Paris, Buisson, 1790, p. 120-121.

⁴ D. Bégot, M. Pelletier et C. Bousquet-Bressolier, *op. cit.*, p. 59.

⁵ Mémoire des ingénieurs de 1765, SHAT, A 3393, fol. 10.

⁶ Cf. J.-L. Glénisson, *La cartographie de Saint-Domingue dans la 2^{de} moitié du XVIII^e siècle*, dactylogr. (Thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe, 1986).

⁷ S. Bourcier, *La carte des chasses royales*, Vincennes, 1972, p.31 et 51.

⁸ D. Bégot, M. Pelletier et C. Bousquet-Bressolier, *op. cit.*, p. 63-65.

se commandent, et une attention particulière sera portée au réseau des communications. D. Bégot montre bien que, comme en témoigne la carte de la Martinique, l'implantation urbaine concerne principalement la zone littorale, à l'intérieur des cinquante pas du roi. D'où la figuration d'un "collier de bourgs qui ourle le pourtour de l'île". Quant aux agglomérations principales, elles se situent autour de rades, "la fonction portuaire (civile ou militaire) ayant en quelque sorte créé le fait urbain". Deux centres se font concurrence : Fort-Royal, capitale de la colonie depuis 1692 par la volonté du lieutenant général, et Saint-Pierre, vraie métropole commerciale et résidence de l'intendant. La carte des ingénieurs géographes se prononce en faveur de Fort-Royal ("ville de Fort Royal") dont elle exagère l'importance pour la faire exister face au "bourg de Saint-Pierre", largement étendu le long de la mer⁹. Loupia, l'un des trois ingénieurs envoyés en Martinique, qui effectue les opérations de triangulation, observe attentivement le relief, l'hydrographie et les chemins dans un mémoire qui est encore conservé¹⁰. Il distingue les montagnes et les pitons, "contreforts à ces mêmes grosses montagnes [sic]", fait l'inventaire des ruisseaux, "que l'on nomme rivières dans l'île parce qu'ils sont assez considérables [sic] et qu'ils ne tarissent jamais", montagne par montagne, en terminant par les ravines dont certaines "sont souvent sèches". Enfin Loupia décrit les chemins royaux et conseille des améliorations pour ceux qui parcourent la montagne¹¹.

Les ingénieurs arrivent donc sur l'île munis probablement de ce "vade-mecum", certainement du bagage technique acquis pendant la guerre de Sept ans, et aussi d'une lettre de mission signée par Choiseul lui-même, du type de celle que possède Loupia¹² : "Le Roy ayant jugé à propos, Monsieur, de faire lever une Carte topographique et géométrique des îles de la Martinique, Ste Lucye, et Marie Galante, et Sa Majesté vous ordonnant d'y passer pour en déterminer géométriquement les points capitaux et les détails topographiques de Marie Galante, je vous adresse cy joint les ordres et instructions qui vous seront nécessaires pour vous acquitter convenablement de cette commission. Vous trouverez aussi à la suite du même ordre une carte de ces îles sur laquelle vous verrez la limite et le numéro de la partie dont vous êtes chargé, en conséquence il convient que vous vous rendiez le 15 de juin à Rochefort pour vous y embarquer". À leur arrivée à Fort Royal, les ingénieurs "ont présenté les ordres dont ils étoient pourvus à Mr de Fennelon [le marquis de Fénelon, gouverneur général de la Martinique] et à Mr de Rochemore [Henri de Rochemore, directeur des fortifications] qui ont accordés auxdits ingénieurs toutes les facilités convenables pour remplir leurs commissions¹³". Les ingénieurs

géographes ont en effet besoin des appuis locaux indispensables à tout levé cartographique d'envergure, qu'il s'agisse du recrutement de porte-chaine pour mesurer les bases des triangles, ou de la fourniture de barques pour effectuer les levés des côtes, qui sont prioritaires. En effet c'est le long des côtes que passent les principaux chemins, que sont implantés les bourgs, que se sont développées les habitations-sucreries qui commercent par voie maritime¹⁴. Pour se familiariser avec la toponymie, les ingénieurs ont besoin d'informateurs locaux capables de nommer, à partir du lieu d'observation, les accidents géographiques, l'hydrographie, les points caractéristiques des côtes, les localités et les principales exploitations¹⁵ désignées généralement sur la carte par le nom de leurs propriétaires alors qu'apparaissent à la même époque des toponymes indépendants des noms patronymiques¹⁶. En temps de paix, l'ingénieur peut aisément nouer des relations suivies avec les populations et les notables dont le concours est indispensable. La carte peut même refléter la dépendance des ingénieurs par rapport aux propriétaires les plus puissants. Est-ce pour cette raison que les sucres sont plus volontiers retenues lorsqu'il faut faire un choix, la carte malgré sa grande échelle, le 1:14 400, ne permettant pas de figurer toutes les exploitations¹⁷ ? En tout cas, les ingénieurs se félicitent, en 1765, des bons rapports qu'ils ont entretenus avec les habitants : "Ces trois personnes sont assurées d'avoir mérité les éloges de toute la colonie sur la manière dont ils ont exécuté leur travail et sur la conduite qu'ils ont tenue dans le pays¹⁸".

L'aîné des ingénieurs affectés en Martinique semble être Claude Loupia Fontenailles¹⁹, né en 1721. Avant de travailler en Allemagne dans les années 1761-1762 comme ingénieur géographe militaire²⁰, il a fait partie en 1751-1753 des équipes de la *Carte de France* de Cassini²¹. Il s'est ainsi spécialisé dans les opérations de triangulation, spécialité qu'il développe chez les militaires, puisqu'il participe au canevas géodésique de la rive gauche du Rhin en 1762²². D'où sa désignation comme géodésien dans la campagne cartographique de Martinique, et son envoi en 1771 sur les côtes de Bretagne - où il va rester jusqu'en 1776 - pour accomplir le même type d'activité²³. C'est César-François Cassini de Thury (Cassini III) qui a imposé aux militaires les opérations de triangulation générale précédant le levé topographique et lui donnant précision géométrique et cohérence. En Martinique, Loupia établit la première base du canevas géométrique - qui va comporter cinq suites de triangles - dans la plaine du Lamentin sur un canal "le long duquel il ne [lui] étoit possible que de mesurer une base de 861 toises"; le terrain plat étant rare sur l'île, il ne peut constituer, pour cette première suite, une base de vérification susceptible de le "tranquilliser sur [ses]

⁹ D. Bégot, M. Pelletier et C. Bousquet-Bressolier, *op. cit.*, p. 24-25.

¹⁰ Cl. Loupia Fontenailles, *Mémoire instructif sur le travail de la carte de la Martinique*, Archives nationales, CAOM, Fortifications et colonies, Martinique, pièce 242.

¹¹ D. Bégot, M. Pelletier et C. Bousquet-Bressolier, *op. cit.*, p. 72-75.

¹² SHAT, A 3393, fol. 11.

¹³ SHAT, A 3393, fol. 10.

¹⁴ D. Bégot, M. Pelletier et C. Bousquet-Bressolier, *op. cit.*, p. 21.

¹⁵ Voir à ce sujet la description de la journée d'un ingénieur de Cassini dans : M. Pelletier, *La carte de Cassini*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1990, p. 97.

¹⁶ D. Bégot, M. Pelletier et C. Bousquet-Bressolier, *op. cit.*, p. 39.

¹⁷ *Ibid.*, p. 36.

¹⁸ SHAT, A 3393, fol. 10.

¹⁹ SHAT, dossiers des ingénieurs géographes, A 28, 1776 et 1788.

²⁰ H. Berthaut, *Les ingénieurs géographes militaires*, t. 1, Paris, Service géographique de l'armée, 1902, p.31 et SHAT, *ibid.*, 1788.

²¹ M. Pelletier, *La carte de Cassini*, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 1990, p.235.

²² SHAT, A 3393, fol. 12.

²³ H. Berthaut, *op. cit.*, p.44 et SHAT, dossiers des ingénieurs géographes, A 28, 1788.

opérations". Un lettre de Rochemore, directeur des fortifications pour les "îles du Vent", du 22 août 1765 indique qu'à cette date les travaux de triangulation sont bien avancés : "Mr Loupia occupé a faire les triangles de l'isle avec le raport à la meridienne finira incessamment toute son operation à la fin de l'année, et il pourra retourner en France²⁴". Il est vrai que le directeur a hâte de voir partir les ingénieurs qui ne veulent obéir qu'à Berthier, un supérieur hiérarchique bien lointain. Peut-être la personnalité de Rochemore n'est-elle pas étrangère à la mésentente dont il se plaint avec véhémence. En 1767, son travail achevé en Martinique, Loupia est employé par Berthier pour lever la deuxième partie de la *Carte des chasses*. Dès 1768 il part en reconnaissance sur les côtes de l'Océan avec le chevalier de Kearney, capitaine de frégate, et, deux ans plus tard, il reçoit une gratification de 300 livres pour avoir levé le bassin d'Arcachon et une partie des côtes de Guyenne²⁵. Après avoir participé à la triangulation des côtes de Bretagne, ce voyageur infatigable est nommé en 1778 au dépôt de la Guerre, où il travaille jusqu'à sa mort en 1789²⁶. Il a, préalablement, corrigé la triangulation des frontières du Nord et de l'Est de la France, ce qui lui vaut les remerciements de Cassini IV, fils du maître d'œuvre de la *Carte de France*²⁷.

Une partie de la carrière de Louis Gense²⁸ correspond à celle de Loupia. Avant la Martinique, Gense a participé avec Moreau du Temple aux opérations cartographiques de la guerre de Sept Ans dans les vallées du Haut-Rhin et du Main. Il quitte rapidement la Martinique pour des raisons qui nous sont inconnues, peut-être pour obéir à Rochemore qui ne souhaite garder qu'un seul ingénieur²⁹. Gense est d'abord associé aux levés de la *Carte des chasses*, puis, en 1768, il rejoint l'armée de Corse. Il meurt dans l'île après en avoir probablement dressé la carte datée précisément de 1768.

Beaucoup plus jeune que Loupia, René Moreau du Temple³⁰ est né à Poitiers en 1736. Formé à l'École des ponts et chaussées, il participe à la construction de plusieurs ponts. Comme ses deux collègues, il sert d'abord en Allemagne où il est ingénieur surnuméraire. Avant de s'embarquer pour les Antilles, il fait montre d'une intense activité qui le conduit à représenter les objets les plus variés³¹. Mais son morceau de bravoure reste la carte de la Martinique de 1770. Claude Geoffroy, ingénieur en chef des fortifications en Martinique, résume ainsi sa carrière entre 1769 à 1776 : "Je n'ai trouvé a mon arrivée a la Martinique en 1769 que M. Moreau du Temple, ingénieur geographe, qui travaillait sous les ordres de M. Le Beuf, directeur des fortifications [successeur de Rochemore], qui dans le courant de cette année envoya deux copies dé-

taillées en grand de la carte de la Martinique, l'une a M. le duc de Choiseul et l'autre a M. le duc de Praslin [secrétaire d'État à la Marine]. En 1772, je remis à M. de Nozières [gouverneur général des îles-du-Vent] une autre copie de la Martinique pour être envoyée à M. de Boynes [ministre de la Marine]. M. Moreau a toujours continué de travailler aux ordres des ingénieurs [des fortifications] tant aux plans du fort Bourbon envoyés toutes les années en cours, qu'aux differens desseins de detail necessaires aux travaux dudit fort. Il a été en 1774 a la Guadeloupe pour dessiner les cartes et les plans relatifs a l'attaque et a la defense de cette colonie, il en a fait autant a la Martinique, le tout a été remis a M. le Comte de Nozières et les originaux en sont restés aux ingénieurs en chef. Il est encore occupé à St Pierre a des travaux publics et a quelques ouvrages de fortification pour suppléer aux ingénieurs ordinaires [des fortifications] que leur petit nombre ne permet pas de détacher du fort Royal a cause des travaux du fort Bourbon³²". Rochemore parti, les relations avec le directeur des fortifications semblent donc s'être améliorées et les qualités de l'abondante activité de Moreau du Temple sont reconnues de tous. En 1771, le comte d'Ennery, qui abandonne le gouvernement de la Martinique, définit l'ingénieur comme un "bon sujet qui s'est donné beaucoup de peine pour lever la carte de la Martinique³³". Appréciation renouvelée en 1774 lorsque Nozières envoie au ministre de la Marine la carte de la Martinique : "le s. Moreau, ingénieur géographe, n'a rien omis pour la rendre belle, et son ouvrage mérite d'être approuvé³⁴". En mars 1776, le gouverneur de la Martinique, le comte d'Argout, demande au ministre de la Marine d'intervenir auprès du ministre de la Guerre pour obtenir le maintien de l'ingénieur en Martinique : "Permettés moi, Monseigneur, de vous représenter que M. Moreau du Temple étant ici seul ingénieur géographe, il serait nécessaire de le demander au Ministre de la Guerre pour rester encor quelque tems en cette colonie. Indépendamment de ses talens, son honnêteté l'a fait aimer généralement, et il est plus propre que personne pour remplir le travail qui lui a été confié³⁵". Un travail fort varié : aux opérations cartographiques et aux travaux de fortification s'ajoutent l'ouverture de chemins et la construction de canaux³⁶. En 1783, Moreau du Temple est encore en Martinique où il semble s'être rendu indispensable et où il bénéficie de la concession d'un terrain de "60 carrés d'étendue" (78 hectares environ), situé à trois lieues de Fort-de-France sur les hauteurs de la rivière Monsieur, rivière qui forme la limite nord de sa propriété³⁷.

Les difficultés qui nuisent aux bonnes relations entre les ingénieurs géographes et le directeur des fortifications, Henri de Rochemore, s'inscrivent dans un contexte plus large. En effet dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle

²⁴ Arch. nat., CAOM, Fortifications et colonies, Martinique, pièce 250.

²⁵ Archives nationales, Marine, C 7 189.

²⁶ SHAT, dossiers des ingénieurs géographes, A 28, 1788

²⁷ H. Berthaut, *op. cit.*, p.119.

²⁸ H. Berthaut, *op. cit.*, p.32 et 39.

²⁹ Arch. nat., CAOM, Fortifications et colonies, Martinique, pièce 250.

³⁰ SHAT, dossiers des ingénieurs géographes, 1772 et 1783.

³¹ H. Berthaut, *op. cit.*, p.34-36.

³² Arch. nat., CAOM, Colonies, C 8 69-1769, fol. 280.

³³ SHAT, *ibid.*, 1772 et Arch. nat., CAOM, Colonies, C 8 A 70, 28 janvier 1771.

³⁴ Arch. nat., *ibid.*, C 8 A 72-1773, fol. 150.

³⁵ Arch. nat., *ibid.*, C 8 A 75-1776, fol. 107.

³⁶ SHAT, *ibid.*, 1783.

³⁷ Arch. départementales de la Martinique, registres du Conseil souverain de la Martinique, B 24, fol. 181, 5 janvier 1807 ; référence aimablement communiquée par Liliane Chauleau.



sur le terrain de la cartographie militaire entrent en concurrence le corps des ingénieurs géographes, progressivement constitué pour répondre aux besoins des armées en campagne, et celui des ingénieurs ordinaires, ingénieurs du Génie, formés désormais à l'École de Mézières et qui, en 1763, sont dix fois plus nombreux que les ingénieurs géographes : 400 contre 40. Alors que les ingénieurs géographes sont commandés par Berthier depuis Versailles, les ingénieurs ordinaires ont une organisation régionale, peut-être plus efficace : si les levés des côtes bretonnes vont être mis au net à Versailles, ceux de la carte du Dauphiné dirigée par un ingénieur du Génie le sont à Grenoble³⁸. Si, en 1776, l'existence du corps des ingénieurs géographes est remise en question par le rattachement d'une grande partie des effectifs aux directions du Génie, l'ordonnance du 26 février 1777 s'efforce de limiter les conséquences de cette mesure : elle maintient aux ingénieurs géographes le titre d'ingénieur géographe militaire, leur conserve le droit de porter l'uniforme d'officier, et les charge, conjointement avec les officiers du Génie, des levés topographiques à effectuer en temps de paix sur les frontières et en temps de guerre aux armées³⁹.

En Guadeloupe, en Martinique et à Sainte-Lucie, la mission des ingénieurs géographes est double : ils effectuent les levés cartographiques qui forment l'essentiel de leur mission, et ils prêtent assistance aux gouverneurs généraux " surtout lorsqu'il est question de travaux relatifs aux projets de défense et d'établissement des colonies où ils se trouveront⁴⁰ ". Les plans qu'ils dressent ne doivent pas être communiqués sans l'accord du directeur des fortifications même si c'est le gouverneur qui en a fait la demande car il faut empêcher que " quelques unes de ces copies ne puissent, par la négligence ou l'infidélité de ceux à qui elles seroient remises, tomber entre les mains de ceux à qui il est essentiel de dérober la connaissance de la situation des places et des endroits fortifiés⁴¹ ". En 1774, le comte de Nozières, gouverneur de l'île, annote la carte de la Martinique de Moreau du Temple pour présenter au ministre de la Marine son projet de défense de l'île consigné dans un mémoire : " J'en ai fait désigner sur la Carte les points les plus importants par des lettres alphabétiques ; je désire que mes vues aient votre approbation, c'est le fruit de mes recherches et de mes travaux vérifiés sur les lieux conjointement avec M. Geoffroy, ingénieur en chef de cette colonie. Mes vues seront remplies si je suis assés heureux pour avoir vôtre suffrage⁴² ".

C'est donc le directeur des fortifications qui devient l'autorité locale chargée de contrôler et de diriger le travail des ingénieurs géographes éloignés de leur chef véritable, Jean-Baptiste Berthier. Ce changement dans les relations hiérarchiques, nous l'avons vu, ne se fait pas sans difficultés. La situation en Guadeloupe irrite aussi Rochemore :

comme en Martinique, les ingénieurs n'obéissent pas aux ordres du directeur des fortifications. Or c'est à lui, et non aux ingénieurs, de choisir les régions prioritaires. Rochemore veut réduire l'étendue des levés en les limitant aux zones littorales concernées par les ouvrages de défense, principe qui va être retenu pour les côtes de Bretagne cartographiées sur " trois quarts de lieu ou une lieuë dans les terres, à moins que quelque objet intéressant [...] relativement au projet général de défense n'exige que le travail soit poussé plus avant dans les terres⁴³ ". En fait, la situation est différente dans les colonies où l'on a vraiment besoin d'une cartographie complète qui serve aussi bien à la défense qu'à la mise en valeur économique. C'est ce que comprend à la même époque Jean-Jacques Du Portal, directeur des fortifications des îles sous-le-Vent, qui, pour Saint-Domingue, défend la réalisation d'une carte générale contre les réticences manifestées par l'intendant dans un souci d'économie⁴⁴. Du Portal rejoint ainsi les préoccupations du roi et de Choiseul qui s'intéressent au développement des colonies et regrettent qu'elles soient si mal connues. C'est ce qui ressort des instructions données le 25 janvier 1765 au nouveau gouverneur de la Martinique, le comte d'Ennery, et au nouvel intendant, le sieur de Peinier : " Les colonies fondées par les diverses puissances de l'Europe ont toutes été établies pour l'utilité de leurs métropoles ; mais pour se servir utilement des choses, il faut les connaître, et ces établissements occupés au hasard, formés ensuite sans connaissance de leur véritable utilité, sont encore aujourd'hui, après un siècle de possession, très imparfaitement connus ou peut-être même tout à fait ignorés de la plupart de ceux qui les possèdent⁴⁵ ". Pour mieux connaître les ressources de l'île, gouverneur et intendant demandent donc aux commissaires des paroisses d'effectuer le recensement des habitants et de leurs biens⁴⁶, d'où l'existence de statistiques pour 1769, 1773, 1783 et 1789⁴⁷ dont la collecte n'est pas de la compétence des ingénieurs géographes. Mais ceux-ci en donnent le cadre topographique puisque, malgré Rochemore, ils dressent une carte complète de la Martinique et une carte presque complète de la Guadeloupe.

Le levé cartographique apporte aux ingénieurs militaires du XVIIIe siècle, qu'ils soient ingénieurs ordinaires comme Pierre Bourcet ou ingénieurs géographes comme Loupia ou Moreau du Temple, une connaissance complète du terrain, qui en fait de remarquables géographes et des conseillers en stratégie que l'on écoute volontiers. Mais c'est leur implantation locale, à laquelle échappent en principe les ingénieurs géographes, qui les rend constamment disponibles. " Le besoin dont peut être M. Moreau, Ingenieur Geographe, dans cette isle qu'il connoit seul bien parfaitement me determine à l'y garder, il nous y seroit d'une très grande utilité en cas de guerre⁴⁸ ", affirme, en janvier 1771, le gouverneur général Vallière, qui écrit en-

³⁸ A. de Rochas d'Aiglun, *Les Bourcet*, s.l., 1894, p. 16 : " M. de Montannel, ingénieur géographe, fut chargé des opérations sur le terrain, et M. de Bourcet, ingénieur ordinaire du roi, eut pour mission avec quelques officiers du Génie réunis sous ses ordres à Grenoble, de rapporter ces levés à l'échelle de 6 lignes pour 100 toises " (1/14 400).

³⁹ H. Berthaut, *op. cit.*, p.63-67.

⁴⁰ Archives nationales, CAOM, Colonies, B 119, fol. 281, 10 juin 1764, lettre adressée à M. de Rochemore.

⁴¹ *Ibid.*, B 126, fol. 307.

⁴² Arch. nat., CAOM., C 8 A 72-1773, fol. 150.

⁴³ SHAT, dossiers des ingénieurs géographes, A 28, avril 1774.

⁴⁴ Décision citée par J.-L. Glénisson, *op. cit.*, p. 73.

⁴⁵ Cité par S. Daney, *Histoire de la Martinique*, t.4, Fort-Royal, impr. E. Ruelle, 1846, p.3-4.

⁴⁶ S. Daney, *op. cit.*, t.3, 1846, p.370.

⁴⁷ D. Bégot, M. Pelletier et C. Bousquet-Bressolier, *op. cit.*, p. 29.

⁴⁸ Arch. nat., CAOM., C 8 A 70-1771, fol. 51 : lettre du gouverneur général des îles-du-Vent, 28 janvier 1771.

core en octobre suivant : " C'est un officier de distinction et de la plus grande utilité dans ce pays pour la connaissance parfaite qu'il en a⁴⁹ ". Toutefois les dossiers de Berthier conservés par le SHAT montrent que ce ne sont pas ses travaux dans le domaine de la cartographie qui vont lui conserver la gratitude du gouvernement royal. On se rappelle plus volontiers qu'il a sauvé du feu la grande écurie de Versailles en 1751 et qu'il a été l'architecte des hôtels de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères, construits à Versailles au meilleur prix pour abriter les

bureaux ministériels et conserver les archives avec le maximum de sécurité⁵⁰. La cartographie militaire est devenue un art pratiqué par d'éminents spécialistes qui recueillent et transmettent les informations relatives au terrain, à son utilisation et à sa défense, mais qui ne sont que des médiateurs entre les stratèges et le terrain, même si leur conception de l'utilisation des régions décrites peut être guidée par de solides connaissances en matière de stratégie, acquises au cours des campagnes militaires.

⁴⁹ *Ibid.*, fol. 129, lettre du 18 octobre 1771.

⁵⁰ S. Bourcier, *op. cit.*, p. 11.